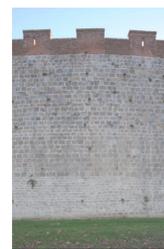


PLAN 1/100



ABRITER LA TOTALITÉ DES VESTIGES DÉCOUVERTS PAR UNE SURÉLEVATION DU BASTION

Afin d'abriter et de mettre en valeur la totalité des vestiges découverts - y compris le mottet de St. Laurent - nous avons opté pour une surélévation du bastion. L'histoire montre que de tous temps les ouvrages de fortifications ont été transformés, déplacés, surélevés, etc. pour s'adapter à l'évolution des techniques de la guerre.

UNE CONSTRUCTION INSÉRÉE AVEC DISCRETION DANS UN CONTEXTE DÉJÀ RICHEMENT DOTÉ EN MONUMENTS

L'intégration du nouvel espace muséal dans la topographie du bastion écarte la tentation d'ajouter un monument dans un contexte déjà richement doté (Musée d'Art et d'Histoire, Collège Calvin, ancienne Prison, ...). A la manière des murs du mottet de St. Laurent qui ont préservé les vestiges mis à jour, les murs du bastion de St. Antoine protégeront les découvertes archéologiques.

RESPECT DES CONCEPTS DE LISIBILITÉ ET DE RÉVERSIBILITÉ DE L'INTERVENTION

Cette surélévation, par sa mise en œuvre, respecte les concepts de lisibilité et de réversibilité de la partie ajoutée. Le raccord entre les parties ancienne et nouvelle est traité soit par un vide soit par un joint creux.

UNE DALLE ALVÉOLAIRE À CHAMPIGNONS LIÉE À DES COLONNES FONDÉES SUR UNE TRAME ALÉATOIRE

La couverture de l'espace des vestiges est assurée par une dalle alvéolaire en béton armé. Celle-ci forme un système de « champignons » liés aux piliers fondés dans les secteurs autorisés. La portée ne dépasse pas 12.00 mètres. Cette dalle, en porte-à-faux, ne touche pas le mur du bastion.

Le maintien hors d'eau des éléments archéologiques durant le chantier est assuré par la construction d'un plancher primaire étanche muni d'un système d'évacuation des eaux. La dalle alvéolaire est coffrée au-dessus de ce plancher primaire.

UNE SALLE DES VESTIGES BAIGNÉE DE LUMIÈRE DIFFUSE

La salle des vestiges, d'un seul tenant, est baignée d'une lumière douce filtrée par le claustra en brique de terre cuite ceinturant l'espace. Aucun éclairage naturel direct ne frappe la zone des vestiges. L'accès en balcon sur la salle offre une vue étendue sur la globalité des vestiges. De ce balcon, le projet de muséographie pourrait jeter des passerelles permettant la visite du site.

Le caractère de la salle est fortement marqué par la présence des murs historiques et des vestiges dialoguant avec les nouvelles constructions.

PROLONGER LA PROMENADE St. ANTOINE SUR LE BASTION POUR FORMER UN TOUT

L'esplanade retrouvée du bastion prolonge la promenade de St. Antoine (extension de l'arborisation, même traitement de sol, « absorption » de la rue Charles Galland, etc.)

Ce principe renforce le caractère et l'unité de cet espace intra-muros comme lieu de transition entre la vieille ville et les quartiers faizistes.

Au nord du bastion, la partie élevée plate et dégagée, ouvre des vues nouvelles sur le paysage. Elle est prévue et équipée pour accueillir des structures temporaires (tentes, stands, food trucks, scènes, etc.).

L'aménagement du bastion réinsère celui-ci dans le maillage des cheminements et espaces publics de cette partie de la vieille ville.

L'ESPACE PUBLIC OCCUPE LA TOTALITÉ DE LA SURFACE DU BASTION EN AFFIRMANT SON STATUS DE BALCON URBAIN

Ce concept de surélévation permet de rendre la totalité de la surface du bastion à l'espace public. L'esplanade surélevée affirme son rôle de « balcon urbain » en se plaçant au niveau de la promenade de l'Observatoire. Peut-être redeviendra-t-elle un belvédère ?



UN CHOIX DE MATÉRIAUX ET DE TEINTES LIMITÉ

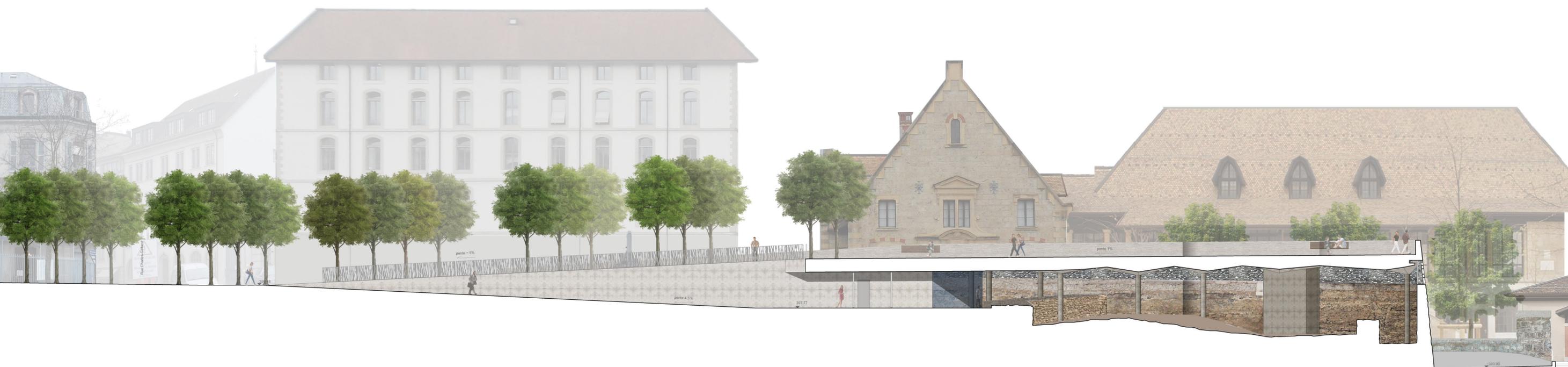
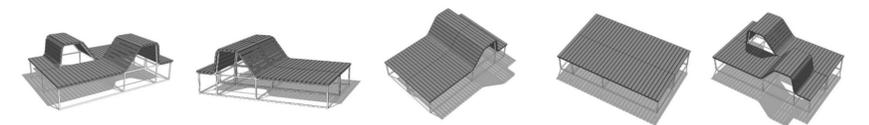
Les revêtements de l'esplanade en gravier stabilisé et en béton désactivé, les murs, les colonnes et les dalles en béton adoptent une teinte unique « beige sable » identique à la couche de finition de l'esplanade St. Antoine. Le mur de surélévation avec parties en claire-voie est imaginé en brique de terre cuite, matériaux de prédilection de la Rome antique.

Des « traces » au sol matérialisant les murs de fortifications enterrés - La position des fortifications du début du XVIe siècle est rendue lisible par l'empreinte de leur tracé réalisé en opus incertum. Ce tracé délimite l'entrée de la rue des Chaudronniers.

UNE « PLAGES » EN VILLE

L'aménagement de l'esplanade est pensé comme une sorte de « plage » en ville, plage au sens d'espace, d'entre deux, d'intervalle. Sur cette « plage », à l'ombre des arbres, des « sofas urbains » sont disposés de façon aléatoire invitant à une appropriation nouvelle du lieu.

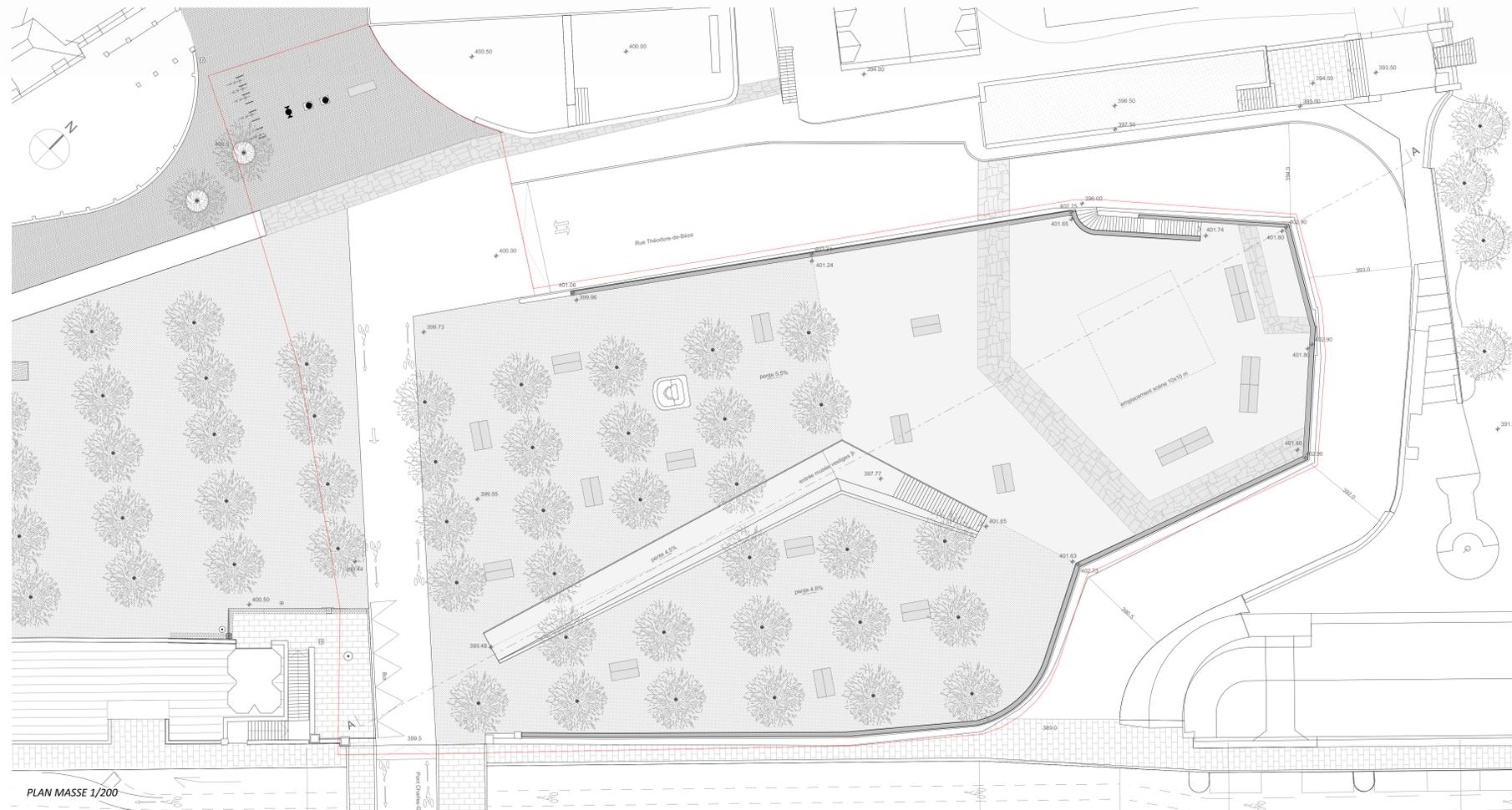
Le concept d'éclairage nocturne privilégie la lumière indirecte, les surfaces « léchées » - sols et murs - réfléchissant la lumière diffusée par des appareils encastrés, peu visibles. Dans l'ensemble l'éclairage est doux, certains accents sont portés sur les rampes, les escaliers et la Fontaine de l'Amié.



COUPE AA 1/100



ELEVATION RUE THEODORE-DE-BEZE 1/100



PLAN MASSE 1/200

